

A3A AUDIT
Société à responsabilité limitée au capital de 75 000 euros
Siège social : 65, avenue Jules Cantini « Tour Méditerranée »
13006 Marseille
RCS MARSEILLE 073 803 520

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 41 326,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	41 326,00 euros
Le compte Autres réserves	88 090,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	129 416,00 euros
A titre de dividendes	40 000,00 euros
Soit 106.66 euros par part	
Le solde	89 416,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 89 416,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 171 916,00 euros.

L'Associée Unique précise que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} Aout 2025.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023:

40000,00 euros, soit 80 euros par titre

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 40 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022:

40000,00 euros, soit 80 euros par titre

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 40 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

30 000,00 euros, soit 80 euros par titre

dividendes non éligibles à la réfaction de 40 % : 30 000 euros

Certifié conforme

A3A EXPERTS, associé unique

Représentée par Carole BOLLANI
Co-gérante



A3A AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 75 000 euros
Siège social : 65, avenue Jules Cantini « Tour Méditerranée »
13006 Marseille
RCS MARSEILLE 073 803 520

COMPTES ANNUELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2024

BILAN
COMPTE DE RESULTAT

Pour copie certifiée conforme à l'original

La Gérante

Carole BOLLANI épouse BILLET



Désignation de l'entreprise : SARL A3A AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 65 AVE JULES CANTINI		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 0 7 3 8 0 3 5 2 0 0 0 0 6 0		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122024						
		N-1 31122023						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 955	AC	4 786	169	367
		Fonds commercial (1)	AH	123 670	AI		123 670	123 670
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	35 960	AK		35 960	35 960
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 577	AU	1 340	1 236	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	2 009	CV		2 009	2 009
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TO TAL (II)		BJ	169 170	BK	6 126	163 044	162 006	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	230 427	BY		230 427	202 878
		Autres créances (3)	BZ	33 879	CA		33 879	9 672
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	43 986	CG		43 986	48 039	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	5 224	CI		5 224	3 165	
	TO TAL (III)	CJ	313 517	CK		313 517	263 754	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	482 687	1A	6 126	476 561	425 760	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL A3A AUDIT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 75 000)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	88 090	78 575
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	41 326	49 515
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	211 916
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	90 394	113 264
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	135 078	55 274
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 173	46 632
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	264 645	215 170
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	476 561	425 760
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	264 645	215 170
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A3A AUDIT							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	386 746	FH		FI	386 746	396 254	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	386 746	FK		FL	386 746	396 254	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	4 000	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		460	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	390 749	398 718	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	195 089	137 965	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 190	16 258	
	Salaires et traitements *					FY	94 596	139 915	
	Charges sociales (10)					FZ	38 326	43 137	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	234	198	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7	63	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	341 441	337 535	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	49 308	61 183		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26	23	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	26	23	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	26	23		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	49 334	61 206		

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SARL A3A AUDIT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	8 008 11 691
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	390 775 398 741
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	349 449 349 226
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	41 326 49 515
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	460
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 31 273	A2	33 759 36 751
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 2 486 obligatoires A9 31 273		
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **476 561** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **390 775** euros et un total **charges** de **349 449** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **41 326** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Autres immobilisations corporelles

Règles et Méthodes Comptables

Ce poste correspond au coût d'acquisition de plusieurs clientèles d'expertise comptable.

En application du règlement 2015-06 de l'ANC, la valorisation de cette clientèle a été analysée sans limite prévisible de durée d'exploitation et ne fait donc pas l'objet d'un amortissement mais d'une dépréciation.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est évaluée sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires et des perspectives du magasin. A la date de clôture, le test de dépréciation n'a pas nécessité la constitution de provision.

Titres de participation

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.